

INFOS PRATIQUES 2023 - 2024

1

LES HORAIRES

L'amplitude horaire maximale sera de 8h20 à 17h15 avec une coupure le midi de minimum 50 min et deux récréations (matin et après-midi). L'accueil des élèves se fait dès 7h45 et jusqu'à 17h15.

Chaque élève aura un emploi du temps provisoire le jour de la rentrée. Il deviendra définitif 2 semaines après la rentrée.

LE CALENDRIER DE L'ANNEE SCOLAIRE

2

Les Vacances scolaires :

TOUSSAINT : Du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2023 au matin

NOEL : Du samedi 23 décembre au lundi 8 janvier 2024 au matin

HIVER : Du samedi 24 février au lundi 11 mars 2024 au matin

PRINTEMPS : Du samedi 20 avril au lundi 6 mai 2024 au matin *

ETE : Le vendredi 5 juillet 2024 au soir

*sous réserve de modifications

Les Journées chômées (pas de cours) :

Vendredi de l'Ascension : Vendredi 10 mai 2024

Lundi de Pentecôte : Lundi 20 mai 2024

Journées pédagogiques (pas de cours pour les élèves) :

Le Lundi 9 octobre 2023

Le Vendredi 22 décembre 2023 après-midi

Le Vendredi 19 avril 2024

Portes Ouvertes :

- Le Samedi 16 décembre 2023 de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

- Le Samedi 10 février 2024 de 9h30 à 12h30

- Le Vendredi 7 juin 2024 de 17h30 à 20h00

Il sera demandé aux élèves de participer obligatoirement à une de ces journées selon un planning et des horaires établis par l'Etablissement.



3

ADMINISTRATION

Les bureaux administratifs du lycée situés au 10, rue Valentin Haüy, seront ouverts aux familles à partir du lundi 21 août 2023 de 8h00 à 12h30 et de 13h15 à 17h30 du lundi au vendredi.

Il est impératif de prévenir le secrétariat en cas de déménagement, de changement de coordonnées téléphoniques ou d'adresse mail VIA PRONOTE au cours de l'année scolaire ou par mail à secretariat@lpjw.fr avant la rentrée

Tout au long de l'année, vous pouvez joindre par PRONOTE ou par téléphone :
L'accueil : 02 52 09 41 01 (un répondeur est à votre disposition en dehors des horaires d'ouverture)
Le service comptabilité : 02 52 09 41 08



LE SUIVI DE SCOLARITE

Le suivi de scolarité de votre enfant

Vous pourrez suivre la scolarité de votre jeune et communiquer avec l'équipe pédagogique et éducative via PRONOTE. Vos codes d'accès vous seront communiqués en Assemblée Générale de rentrée

En cours d'année, des rencontres parents-professeurs seront organisées

Les absences ou retards



Les absences ou retards doivent être signalés au plus vite à la vie scolaire VIA PRONOTE ou par téléphone : Site ATRIUM : 02 52 09 41 30 - Site FORUM : 02 52 09 41 05

Le règlement intérieur

Le règlement intérieur décline les droits et les devoirs des élèves. Il est important d'en prendre connaissance avec votre enfant afin que les règles de vie collective soient comprises et appliquées par tous et pour permettre à tous les élèves de se sentir en sécurité et de s'épanouir au lycée.

Il est consultable sur <https://lycee.josephwresinski.fr/le-lycee/reglement-interieur/>



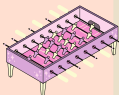
ORGANISATION GENERALE



Le C.D.I.

Le CDI, Centre de Documentation et d'Information du lycée constitue un lieu de travail, une bibliothèque et un espace pédagogique pour les élèves et les enseignants. Il est ouvert tous les jours aux élèves de 8h15 à 17h15. L'accueil au CDI est assuré par des professeurs-documentalistes.

Le Foyer et la MDL



Les foyers sont des lieux animés par des élèves volontaires et par une personne de l'équipe éducative sur le site ATRIUM et sur le site FORUM. Ces lieux accueillants permettent de se détendre en jouant au babyfoot, billard, cartes, jeu d'échecs... Il est également possible de s'y restaurer le midi dans le respect des règles établies.

La Maison Des Lycéens est une association lycéenne qui a pour objectif de mobiliser les élèves au sein du lycée. Elle a pour vocation de créer et soutenir des projets culturels, artistiques, sportifs et citoyens lancés par les élèves (vente de sweats, lutte contre la précarité menstruelle, dressing solidaire, ...). Des réunions d'informations et des élections se dérouleront en début d'année.

L'Aumônerie

L'aumônerie est un espace convivial qui jouxte la salle de permanence sur ATRIUM et où chacun peut se sentir en confiance. Animée par Cécile de VITTON et Sariette GORAGUER, les élèves sont accueillis, écoutés et peuvent même être accompagnés dans leur vie quotidienne au lycée. Une réflexion chrétienne et une préparation aux sacrements du baptême ou de la confirmation sont également possibles pour les élèves demandeurs. Des célébrations seront proposées à chaque temps fort de l'année.



Soutien et accompagnement

M. GUILLEMIN, psychologue du lycée, est à l'écoute des jeunes au sein du lycée, une ½ journée par semaine. Chaque élève peut prendre rendez-vous via les responsables de vie scolaire. Si vous vous opposez à cette démarche, merci d'adresser un courrier à la CPE via PRONOTE.

Activités et sorties pédagogiques

Dans le cadre des cours ou de la Vie Scolaire, différentes activités pédagogiques/éducatives sont proposées : accueil d'intervenants extérieurs, théâtre, visite au musée, séance de cinéma, N'hésitez pas à échanger avec votre jeune sur ces découvertes !

Pour les séjours pédagogiques, les modalités seront précisées par le professeur organisateur.

Un atelier théâtre ouvert à tous est également proposé le lundi soir. Des informations complémentaires seront transmises à la rentrée. Le théâtre permet à chacun de prendre confiance en soi, notamment sur la prise de parole en public. Débutant ou confirmé, tout le monde peut y trouver sa place !





Photos de classe et d'identité

Un photographe sera présent le jeudi 7 et le vendredi 8 septembre 2023. Vous aurez la possibilité d'acheter via internet une pochette contenant la photo de votre jeune à partir de début octobre.

Livres scolaires



Le lycée commande les fichiers et gère les manuels scolaires réutilisables. Dans les premiers jours de rentrée, nous remettrons directement à votre jeune l'ensemble des manuels utilisés en classe.



Le casier élève

Un casier sera attribué à chaque élève en début d'année scolaire pour qu'il puisse y ranger ses affaires. Pensez à donner un cadenas à clés à votre enfant pour qu'il puisse fermer son casier. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol. Aucun sac ou cartable ne doit rester par terre ni dans les couloirs ni au self le midi.



Stationnement

Pour les voitures : Le parking devant le bâtiment FORUM est réservé exclusivement aux visiteurs du lycée. Les élèves qui viennent avec leur véhicule personnel doivent le stationner dans la rue, et anticiper la recherche de place pour ne pas être en retard en cours.

Pour les « deux roues » : Des stationnements sont prévus à l'intérieur du lycée (prévoir un antivol). L'entrée du parking deux roues se fait moteur éteint et pieds à terre. Dans le cas de vol ou de dégradation, le lycée ne peut en aucun cas être tenu pour responsable.

Absences de professeurs

Lorsque l'absence d'un professeur est inférieure à 15 jours, le chef d'établissement fera son possible pour le remplacer en interne ou réorganiser les emplois du temps. Au-delà, et selon les Directives Académiques, le lycée mettra tout en œuvre pour trouver un professeur remplaçant auprès des services du Rectorat.

Restauration

Notre restauration est confiée à l'entreprise SCOLAREST. Les repas sont élaborés sur place par une équipe de cuisine, à partir de produits majoritairement frais et locaux. Si la mise en place d'un PAI est nécessaire, pensez à contacter la CPE, Mme Sophie ALLUSSE : 02 52 09 41 05 / cpe@lpjw.fr



Le service s'effectue en self de 11h30 à 13h30 le midi et pour l'internat de 7h00 à 7h45 le matin et à 19h30 le soir.

Afin de répondre aux goûts et envies des élèves, nous proposons également un espace "Cafét". Il suffit d'y réserver ses choix via le "1 click and collect" la veille. Le prix du menu de base sera identique à la ½ pension.

Concernant le détail de facturation des repas, nous vous remercions de vous reporter au règlement financier.

Assurance

Par décision du Conseil d'Administration, l'adhésion à l'Assurance ABEILLE qui couvre les activités scolaires et extra-scolaires pour tout accident corporel dont votre jeune pourrait être victime 24h/24 est incluse dans la facture et obligatoire pour tous les élèves du lycée Joseph Wresinski. De plus, nous vous rappelons qu'il est indispensable d'être assuré en responsabilité civile chef de famille.